

Zone sans arme nucléaire—Loi

déclarer le Canada zone sans arme nucléaire, aurait des répercussions d'une portée beaucoup plus vaste que ne semble le prévoir le projet de loi. Celui-ci obligerait en effet le Canada à renoncer à la sécurité dont il a joui sous l'égide de l'OTAN pendant 35 ans au profit d'un isolement douteux; il l'obligerait en outre à dénoncer un certain nombre de traités de défense bilatéraux que le Canada a signés avec les États-Unis.

Le 30 juin 1984, le Canada s'est débarrassé du dernier des missiles air-air GENIE à tête porteuse d'une ogive nucléaire qui devaient armer pour sa défense aérienne les intercepteurs Voodoo CF-101. Ce sont maintenant les CF-18, dotés d'armes conventionnelles uniquement, qui assurent maintenant sa défense aérienne. Aucune arme nucléaire n'est entreposée en terre canadienne. Par ailleurs, tout survol du sol canadien par un avion américain porteur d'armes nucléaires qui pourrait survenir ne le serait qu'avec la permission expresse du gouvernement du Canada. Des consultations et une permission analogues seraient requises pour le déploiement d'autres armes nucléaires en territoire canadien.

Déclarer le Canada zone sans arme nucléaire constituerait une initiative unilatérale que le gouvernement du Canada ne saurait appuyer. Contrairement aux partisans du projet de loi C-218, le gouvernement du Canada continue d'adhérer à la thèse de la sécurité mutuelle, thèse fondée sur la volonté collective de décourager l'agression ou d'y résister, si elle se produit. Voilà pourquoi le Canada fait partie de l'OTAN, organisme qui sert également de cadre à l'accord relatif au NORAD que le Canada a signé avec les États-Unis. L'OTAN a adopté une stratégie de dissuasion où les armes nucléaires jouent un rôle majeur. C'est là une nécessité à laquelle on ne saurait malheureusement échapper dans le monde où nous vivons.

L'idée de déclarer le Canada zone sans arme nucléaire, avec toutes les incidences qu'elle comporte, ne serait réaliste que si le gouvernement du Canada était prêt à se retirer de l'OTAN qui pourtant nous a bien servi et nous a aidé à préserver la paix depuis plus de 35 ans. Le gouvernement du Canada continue de croire que notre association de défense, notre collaboration, et notre production de défense, dans un partage des responsabilités avec nos alliés, contribuent bien davantage à sauvegarder la paix et la sécurité que ne le feraient notre retrait de l'Alliance et notre isolement à l'intérieur d'une zone sans arme nucléaire. Le gouvernement du Canada, je l'ai dit, ne saurait adhérer à l'idée d'un désarmement unilatéral.

● (1720)

Nous devons continuer d'appartenir à l'OTAN jusqu'à ce que les deux grandes puissances s'entendent sur le désarmement. Nous voyons d'un très bon œil les objectifs convenus des négociations en cours à Genève entre les États-Unis et l'Union soviétique: prévenir la course aux armements dans l'espace et mettre fin à celle qui se déroule sur terre, limiter et réduire l'arsenal nucléaire et, enfin, renforcer la stabilité stratégique qui débouchera éventuellement sur l'élimination totale des armes nucléaires.

Le Canada est membre de l'OTAN depuis 35 ans. Nous nous y sommes joints parce que nous étions convaincus de la sécurité commune, de l'effort concerté pour dissuader tout

agresseur ou le repousser en cas de conflit. L'Organisation offrait beaucoup d'avantages, dont les plus importants étaient et sont encore la force commune qui lui permet de résister aux pressions militaires et politiques de l'extérieur et de réduire le coût de la défense en répartissant la charge des armes entre tous les États membres. L'OTAN a aussi permis à l'Ouest de présenter un front commun sur les questions critiques de sécurité internationale et de favoriser l'évolution graduelle et cohérente des relations Est-Ouest. Pour des pays comme le Canada, l'OTAN constitue la tribune idéale pour exprimer leurs vues et faire des pressions constructives et pondérantes sur les orientations de politique des puissances de l'Ouest dans leurs rapports avec le bloc de l'Est.

L'Alliance a étayé sa sécurité sur une stratégie de dissuasion où les armes nucléaires jouent un rôle important. Une autre politique qui pourrait offrir une mesure égale de stabilité et de force tout en ne s'appuyant pas sur les armes nucléaires constituerait évidemment un objectif souhaitable. Nous n'avons malheureusement pas réussi à façonner un monde d'après-guerre dans lequel une telle politique serait réaliste ou souhaitable pour le maintien de la paix.

L'Alliance de l'OTAN demeure pour le Canada un outil indispensable pour conserver une voix efficace et influente dans le débat visant à améliorer les relations Est-Ouest.

M. Blackburn (Brant): Qu'est-ce que l'OTAN a à voir là-dedans?

M. Weiner: L'idée de transformer le Canada en zone dénucléarisée ne serait réaliste que si le gouvernement canadien était prêt à se retirer de l'Alliance.

M. Althouse: Vous vous trompez de projet de loi.

M. Weiner: Le retrait du Canada de l'Alliance améliorerait-il les perspectives de paix et contribuerait-il à réduire le risque de catastrophe nucléaire qui continue de se profiler de façon si menaçante sur notre avenir? Si le Canada se déclarait zone dénucléarisée, cela réduirait-il le moindre des effets dévastateurs qu'une guerre thermonucléaire provoquerait dans notre pays et dans le monde entier?

M. Keeper: Oui.

M. Weiner: Écouterait-on plus sérieusement la voix du Canada, et nos paroles auraient-elles autant de poids dans les chancelleries du monde entier du fait que nous ne ferions plus partie de l'Alliance?

Une voix: Oui.

M. Blackburn (Brant): Qu'est-ce que l'OTAN a à voir avec cela?

M. Weiner: La réponse à ces questions demeure un «non» catégorique. Le Canada se retrouverait dans une position nettement moins favorable pour exercer une influence, et l'équilibre est-ouest en serait profondément bouleversé.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Nous en sommes à l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Le secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Weiner) a la parole. J'aimerais bien l'entendre...